

25 MARS 1977

MONCHY-BRETON (62)

77 105261

Heure: 1h15 à 2h05

TEMOINS: 3-M. Jean-Michel ROUSSEL, 26 ans, marié, un enfant, agent d'exploitation des P et T, 272 Rue du 14 Juillet à Monchy-Breton-M. Bernard ROUSSEL, 19 ans, célibataire, menuisier, 27 Rue de Canteraine à Saint-Pol sur Ternoise - M. Philippe MACHEN, 18 ans, célibataire, monteur en chauffage central, 20 Rue Lambert à Saint-Pol sur Ternoise.

CIEL: Pour les deux premiers témoins: beau temps, pas d'étoiles visibles. Pour le troisième: temps couvert, pluie intermittente.

LIEU: Rue du 14 Juillet à Monchy-Breton (1ère phase du phénomène). Sur la D 77 à la sortie de Monchy-Breton vers La Thieuloye (2ème phase).

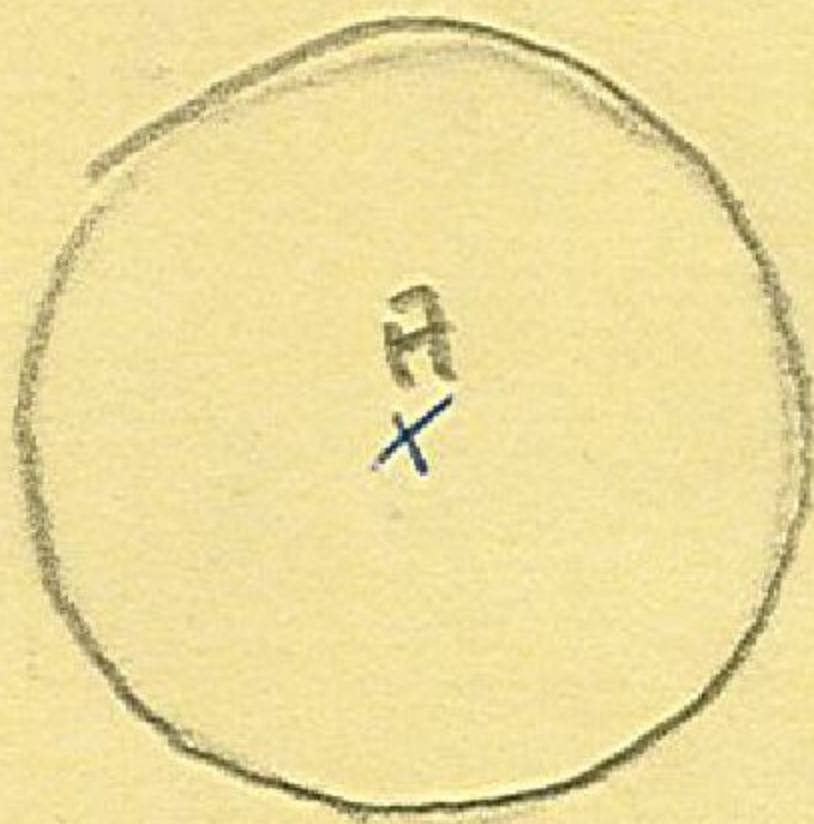
LES FAITS: Les trois témoins ont passé la soirée ensemble chez Jean-Michel ROUSSEL, vers 1h15, au moment de se séparer, ce dernier raccompagne un bout de chemin son frère Bernard et Philippe, l'ami de celui-ci; tous trois ont un cyclomoteur. 60 m environ après le départ de la maison, donc toujours dans la rue du 14 Juillet ils aperçoivent un phénomène lumineux étrange qu'ils qualifieront en un mot de gyro-phare. C'est en effet un phénomène lumineux rotatif qui se situe dans le ciel sous un angle peu élevé (10 ou 15°) et a peu près dans l'axe de la rue. Le phénomène se présentait d'abord comme une "sphère" lumineuse "blanc bleuté" (Philippe MACHEN parlera quant à lui de couleur jaunâtre) puis après une phase de disparition momentanée apparaissait un "cône" lumineux de la même teinte mais "plus blafard", la pointe du cône se situant approximativement au centre supposé de la sphère précédemment visible, le cône étant orienté vers la droite; puis nouvelle phase de disparition et le même cône réapparaissait, orienté cette fois vers la gauche (cette description semble impliquer une rotation du phénomène dans le sens inverse des aiguilles d'une montre). Le phénomène fut observé environ une dizaine de minutes, puis comme le phénomène se situait semble-t-il dans la direction de La Thieuloye, les trois témoins partirent dans cette direction. Arrivés à la sortie de Monchy-Breton sur la D 77 en direction de La Thieuloye ils ne virent plus le phénomène précédemment observé. Mais ils aperçurent alors à la gauche et à la droite de la route "une barrière lumineuse" "de l'horizon jusqu'au ciel" de la même teinte que le précédent phénomène, un peu plus pâle peut-être; ces deux barrières furent

observées pendant trois ou quatre minutes, puis disparurent pendant quelques minutes, puis réapparurent. Mais cette fois la "barrière" de gauche située un peu plus en avant et la "barrière" de droite un peu plus en arrière. Pour mieux décrire le phénomène relaté par les témoins on peut imaginer un cercle dont les témoins seraient le centre situé sur la D 77, un diamètre de ce cercle ~~passse~~ joint les deux premières "barrières lumineuses" observées, après trois ou quatre minutes de disparition les "barrières" réapparaissent décalées dans l'espace comme décrit plus haut, le diamètre du cercle de référence s'étant alors déplacé dans le sens des aiguilles d'une montre. La première barrière de gauche se serait située au Sud-Ouest et la première de droite au Nord-Est. Au goniomètre Jean-Michel ROUSSEL, avec qui je me suis rendu sur les différents lieux de l'observation, donne 9 cm de hauteur à chaque barrière et plus de 14 cm de largeur, précisions qui ne sont guère d'une grande utilité dans la mesure ou le témoin ne peut préciser la distance à laquelle se situait le phénomène. Après sans doute 15 ou 20 minutes d'observation de ces différentes barrières, que les témoins déclarent ne pas pouvoir être la lueur de phares de voiture ou produite par une agglomération importante (qui n'existerait d'ailleurs pas !), les témoins décident de téléphoner à la Gendarmerie d'Aubigny-en-Artois qui est compétente pour ce secteur. Les gendarmes se déplaceront sur le champ, chef de brigade en tête, mais bien sûr, le phénomène aura disparu à leur arrivée. Procès verbal sera dressé de l'observation avec déposition des trois témoins. Les gendarmes ont recherché d'autres témoins de l'observation à Monchy-Breton mais en vain. Une dernière précision, dans la première phase de l'observation la grosseur de la sphère lumineuse a été estimée au cercle N°20 par Jean-Michel ROUSSEL (il estime la lune à la même dimension) cercle N°10 par Philippe MACHEN et cercle N°20 par Bernard ROUSSEL.

REMARQUES: Bonne foi des témoins: indiscutable pour moi. Mais nombreuses divergences dans la relation de l'observation: la durée de rotation du premier phénomène est ainsi estimée à quelques secondes ou à quelques minutes selon le témoin. Divergences sur les couleurs et sur les conditions météo. Un O.V.N.I. à Monchy-Breton le 25 Juin? Oui sans doute, mais témoignages peu précis et somme toute faible indice d'étrangeté.

Croquis du premier phénomène observé à Monchy-Breton le 25 Juin 1977.
(d'après croquis réalisé par Jean-Michel ROUSSEL.)

"Blanc berte"
ou
"Jammâtre"



le point A est le
centre constant du
phénomène situé
dans l'espace.

teinte plus
blafarde, quand le
phénomène est
visible de
profil

